

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication : 23/11/2012



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2012-11-8-2

Séance du vendredi 16 novembre 2012

### **PROGRAMME E758 LANGUE ET CULTURE REGIONALES SUBVENTION POUR LES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES (SECONDE LISTE 2012)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-5 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général au Président du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG-2011-5-8-3 du 7 décembre 2011 relative au BP 2012 «Programme Langue et Culture Régionales»,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ décide d'autoriser le versement, au titre des bibliothèques scolaires pour les classes bilingues, des subventions selon la liste jointe en annexe, pour un montant total de 3 700 €.
- ❖ de prélever cette dépense sur le programme E758, imputation 0-65-28-65734-2657-311 pour les écoles publiques.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 16 NOVEMBRE 2012

**Actions LCR  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04913	<b>COLMAR</b> Bibliothèque scolaire Cofinancement :  COLMAR : 950,00 €	950,00
LCR04908	<b>FESSENHEIM</b> Bibliothèque scolaire Cofinancement :  FESSENHEIM : 350,00 €	350,00
LCR04912	<b>HABSHEIM</b> Bibliothèque scolaire Cofinancement :  HABSHEIM : 700,00 €	700,00
LCR04915	<b>MOOSCH</b> Bibliothèque scolaire Cofinancement :  MOOSCH : 350,00 €	350,00
LCR04914	<b>SAINT-AMARIN</b> Bibliothèque scolaire Cofinancement :  SAINT-AMARIN : 600,00 €	600,00
LCR04911	<b>UNGERSHEIM</b> Bibliothèque scolaire Cofinancement :  UNGERSHEIM : 500,00 €	500,00
LCR04907	<b>WITTENHEIM</b> Bibliothèque scolaire Cofinancement :  WITTENHEIM : 250,00 €	250,00

Total	3 700,00
-------	----------